

Descriptif du module 9

Domaine : Santé
Filière : Ostéopathie
Orientation :

1. Intitulé du module Intégration ostéopathique et diagnostique II (Rachis cervical et thoracique)

2017-2018

Code :
S.OS.SO.2309.FD.18

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Type :

Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS
5

Langue principale d'enseignement :

Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres : ...

3. Prérequis

Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert : Am1 Am2 Am3
B. Rôle Communicateur-trice : Bm1 Bm2 Bm3
C. Rôle Collaborateur-trice : Cm1 Cm2 Cm3 Cm4
D. Rôle Manager : Dm1 Dm2 Dm3
E. Rôle Promoteur-trice de la santé : Em1 Em2 Em3
F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : Fm1 Fm2 Fm3
G. Rôle professionnel-le : Gm1 Gm2 Gm3

Au terme du module, l'étudiant-e devra être autonome dans la prise en charge des troubles fonctionnels du rachis cervical et thoracique selon les 3 axes ci-dessous :

Sur un plan réflexif :

- De conduire une anamnèse systémique et ostéopathique ciblée selon la plainte.
- De synthétiser et de résumer à ses pères le cas clinique étudié.
- De décider de la prise en charge du cas étudié ou de référer ce cas auprès d'un-e spécialiste.
- De proposer un diagnostic différentiel d'exclusion.
- De justifier ce dernier au travers de ses connaissances théoriques.
- De présenter un plan d'examen clinique systémique et ostéopathique pour infirmer ou confirmer le diagnostic.

Sur un plan clinique :

- D'effectuer un examen systémique approprié à la plainte.
- D'effectuer un examen ostéopathique approprié à la plainte.
- De présenter son diagnostic et la prise en charge adéquate en fonction des résultats des examens cliniques effectués.
- D'user de techniques ostéopathiques appropriées lors du traitement dans la sphère ostéopathique.
- De présenter un plan de traitement futur si nécessaire.
- De prodiguer les conseils adéquats en regard du diagnostic, de la prise en charge ostéopathique et des facteurs de comorbidité chez le-la patient-e.

Sur un plan relationnel :

- D'adapter sa communication verbale et non-verbale au niveau psychosocial de son-sa patient-e
- De présenter un pronostic quant à la prise en charge de la plainte au-à la patient-e et à ses pères
- D'évoquer les effets secondaires liés à la prise en charge ostéopathique.

5. Contenu et formes d'enseignement

Colloques intraprofessionnels :

Modalités

Les classes inversées deviennent en 2^{ème} année du MSc des colloques intraprofessionnels. La promotion est divisée en 2 groupes ; CI-A (Classe Inversée A) et CI-B (Classe Inversée B).

Les étudiants des colloques intraprofessionnels, CI-A sont sous divisés en groupes CI-A1 et CI-A2, idem pour le groupe CI-B (CI-B1 & CI-B2).

- Les étudiants CI-A (1&2) sont généralement en colloques les Mardis (CI-A1 – Matinée / CI-A2 – Après-midi)
- Les étudiants CI-B (1&2) sont généralement en colloques les Jeudis (CI-B1 – Matinée / CI-B2 – Après-midi)

Intérêt

Chaque sous-groupe composé de 5 à 8 étudiants (selon les promotions), fonctionne sur un modèle de colloque intraprofessionnel en institution. Cet exercice a pour objectif de permettre à l'étudiant-e présentant son cas clinique de parfaire sa capacité de synthèse et sa capacité à justifier de :

- Son anamnèse.
- Sa décision dans le choix de l'examen clinique systémique et ostéopathique.
- Sa décision de prise en charge ostéopathique ou de référer le-la patient-e.
- Son choix de techniques ostéopathiques durant la prise en charge.
- Son pronostique.
- Ses conseils prodigués pour la promotion de la santé du-de la patient-e.

Prérequis

L'étudiant-e « leader » transmet en détail (anamnèse, diagnostic, examen clinique, décision de prise en charge, axe de traitement, conseils et suivi de consultation) au format PDF par mail 2 semaines avant le colloque au chargé d'enseignement (Voir emploi du temps) UNIQUEMENT.

Objectifs du « Team » durant le colloque

- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus au sein de l'anamnèse transmise
- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus au sein de l'examen clinique systémique et ostéopathique.
- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus au sein du diagnostic différentiel justifié ainsi que décision de prise en charge ostéopathique ou non.
- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus au sein de l'axe de traitement ostéopathique.
- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus au sein des conseils de promotion de la santé transmis au-de la patient-e.
- Faire apparaître les manquements ou les éléments superflus dans le suivi de consultation.

Clinique guidée (workshop) :

Au cours de cet enseignement, l'étudiant-e pratique les examens cliniques appropriés au sein de la branche d'enseignement spécifiée sous la supervision de l'intervenant-e ainsi que les techniques en lien avec la zone anatomique concernée par l'affection ou la zone anatomique considérée par la prise en charge. Cet enseignement peut également servir à l'approfondissement de certains sujets déjà traités dans le passé selon la nécessité des groupes présents.

Modalités pédagogiques : Cours magistraux Ateliers Self-learning

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation : Oral Examen écrit QCM QAD Dossier écrit Pratique

La présence à tous les cours est obligatoire (> 80%).

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignants

Nom du responsable de module :

Descriptif validé le

17 septembre 2018

Descriptif validé par

Pierre Frachon

Sandro Fossetti

